

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2014

Présents : Alain Delhoume, Serge Roux, Jean-Pierre Floch, Christian Dubreuil, Véronique Barinotto, Joëlle Duqueroix, Bernard Trouville, Jean-Luc Dufour, Jacques Guy, Patricia Lansade, Marie-Claire Dupic, Lionel Guillot, Séverine Desbourdelle, Thierry Lachaise, Aurélie Teillou, Cécile Adam, Philippe Cortés.

Excusées : Bernadette De Angéli avec pouvoir à Alain Delhoume et Sylvie Tête-Léonard donnant pouvoir à Joëlle Duqueroix

Assiste également au Conseil, Géraldine Tisseron.  
Est désigné secrétaire de séance à l'unanimité Jean-Luc Dufour.

En préambule, Monsieur le Maire informe que la rentrée scolaire s'est bien déroulée, que les diverses opérations prévues cet été ont été réalisées. De plus il précise que les travaux du village des Monts vont démarrer en octobre, et que les études relatives à l'assainissement du Theil vont s'engager avant la fin de l'année. Enfin il annonce que la révision du PLU va être anticipée début 2015 afin de bénéficier des subventions de l'Etat. Ensuite il soumet à l'approbation de l'assemblée le compte-rendu du Conseil municipal du 27 juin 2014. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

### COMMISSION COMMUNICATION et VIE CULTURELLE du 19 août 2014

#### Nouvelle couverture du bulletin municipal

La commission propose :

- de faire sur la partie haute de la première page une grande photo ; sur la partie basse l'emplacement serait conservé vierge pour mettre des photos d'actualité,
- garder l'intitulé « st gence le bulletin »
- en 4<sup>ème</sup> de couverture : mettre les sentiers de randonnées.

Afin de changer plus régulièrement la couverture, il est proposé de n'imprimer que 4000 exemplaires (1 an).

#### Objets publicitaires

La commune s'est dotée d'objets publicitaires (stylos, sacs shopping, porte-clés...) afin de promouvoir l'image de la commune.

#### Magazine Métropol'

Un article sera réalisé sur le marché du mercredi.

#### Soirée ciné-débat

Une exposition sur la guerre 14/18 élaborée par « Mémoire du Canton de Nieul et alentours » sera présentée en mairie du 21 octobre au 15 novembre 2014. De plus une journée commémorative de ces événements se déroulera à la salle polyvalente le 11 novembre à partir de 14h00 avec projection en soirée d'un film « Familles en

guerre » et la présence de la réalisatrice Suzanne Chupin (voir détail dans les pages « infos » de ce bulletin).

#### Vœux 2015

Il est proposé que la cérémonie se tienne le vendredi 16 janvier à 18h30.

**Le conseil valide ces propositions.**

### COMMISSION VOIRIE, URBANISME et TRAVAUX du 6 septembre 2014.

#### **VOIRIE ET TRAVAUX**

##### **Examen et classement des chemins communaux non goudronnés**

La commission retient les sites prioritaires pour des travaux qui seront exécutés fin 2014 et au cours de l'année 2015 :

- goudronnage de la place de la Mairie,
- revêtement de la voirie du lotissement de la Couture,
- gestion des eaux pluviales et revêtement (Moulin du Theil),
- chemin des Cireigeaux.

##### **Programme 2014/2015 des travaux routiers**

La commission propose d'exécuter les travaux de voirie interne du village des Monts et ceux de la route de la Ribière du Theil tranche 1 (au départ de la commune de Limoges).

##### **Travaux des employés communaux**

Travaux d'été : Les travaux d'entretien des locaux scolaires, des cours de récréation et des espaces verts attenants et de câblage d'un nouveau TBI (Tableau Blanc Interactif) ont été réalisés.

Au Multi accueil, les travaux de clôture, de finition des accès et espaces verts et d'agencement intérieur respectant toutes les normes «petite enfance», ont été exécutés, conformément aux directives de la Protection Maternelle et Infantile et de la CAF.

##### Travaux programmés :

A la Gagnerie : réalisation des casiers permettant le

stockage des matériaux de voirie (granulats de carrière, graviers, sables ...).

Au stade : remplacement des poteaux en bois soutenant les filets protégeant les propriétés riveraines des ballons vagabonds.

Dans l'ancienne mairie : travaux d'aménagement du futur point lecture et bibliothèque.

### **Demandes de subventions 2015**

#### **Auprès du Conseil général (Contrats Territoriaux Départementaux) :**

- Réfection du sol de trois classes de l'école élémentaire.
- Mise en place de bornes fixes et achat de petit matériel pour l'aménagement d'un parcours permanent d'orientation dans la forêt Lenfant,
- Aménagement d'une aire de jeu pour les enfants, au lotissement du Clos.

#### **Auprès de la Préfecture :**

- Numérisation du PLU existant sur le nouveau fonds cadastral édité en 2013,
- Révision du PLU.

#### **Appel au civisme sur nos routes et parcs de stationnement**

La commission prend acte des doléances de nombreux usagers ou riverains qui constatent de fréquents excès de vitesse dans les villages et la traversée du bourg.

Elle demande qu'un rappel au civisme soit effectué dans le bulletin municipal.

#### **Le Conseil valide ces propositions.**

## **URBANISME**

### **Point sur les zones à urbaniser**

#### Zone 2AU les Plagnes, à la Châtre

Suite à la délibération du conseil du 27 juin concernant le classement en 1AU d'une partie de la zone 2AU des Plagnes, le Tribunal administratif de Limoges a désigné un commissaire enquêteur (et son suppléant) en vue de l'enquête publique qui aura lieu du 20 octobre au 21 novembre 2014.

#### Zone 2AU du Peyrat

Le service assainissement de Limoges Métropole a programmé une étude pour déterminer la capacité future de la lagune du bourg et la faisabilité d'une extension afin de traiter les effluents de la future zone à urbaniser sur les terrains communaux du Peyrat (entre La Gagnerie et la déchèterie).

### **Préparation de la révision du PLU**

La loi ALUR J.O. du 26 mars 2014 (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) impose d'intégrer dans les PLU, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les directives du Gre-

nelle de l'Environnement. Cette loi conforte le rôle intégrateur du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), elle lutte contre l'étalement urbain et la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et elle favorise la densification des zones urbaines.

Notre PLU validé en 2005 devra donc être révisé pour le 31 décembre 2016. La commission propose que la procédure de révision soit effectivement engagée.

### **Projet de salle de sports**

Le groupe de travail « salle de sports » a visité des gymnases et propose au conseil un pré-programme qui devra être validé avant la fin de l'année.

#### **Le conseil valide ces propositions.**

### **Programme d'assainissement collectif**

#### Etude de l'assainissement du village du Theil

Les services techniques de l'assainissement collectif de Limoges Métropole ont programmé l'étude des futures tranches d'assainissement du secteur du Theil ; elle débutera par un relevé topographique qui est en cours.

#### Enquête publique sur le zonage d'assainissement communautaire

L'enquête publique concernant les périmètres qui seront desservis par l'assainissement collectif sur les prochaines années est en cours d'achèvement.

### **Gestion des eaux pluviales et des cours d'eau**

Après autorisation de la MISE (Mission Inter Services de l'Eau), le remplacement de l'aqueduc du Boschaudier sur le Glanet, par un ouvrage correctement dimensionné pour absorber les crues, sera effectué par Limoges Métropole au Printemps 2015.

### **Informations et questions diverses**

Les membres de la commission communale des impôts directs ont été désignés par la Préfecture (liste consultable en mairie).

#### Rond-point des Monts

Suite aux essais effectués pendant l'été par la matérialisation provisoire de l'espace occupé par le giratoire et à la demande des usagers possédant des engins agricoles de grand gabarit, la solution d'un rond point franchissable sera retenue.

#### Matériel communal

La commune s'est dotée d'un broyeur à végétaux pour la gestion des déchets verts ligneux.

### **Vandalisme aux Francines**

**Une lanterne d'éclairage public a subi des dommages imputables à des projectiles provenant de tirs d'armes à feu (montant de la dégradation : 600 euros). Une enquête est en cours.**

## COMMISSION AFFAIRES SOCIALES du 16 septembre 2014

### Colis des aînés

La distribution aura lieu le samedi 20 décembre 2014.

### Après-midi « Thé dansant » pour les Aînés

Celui-ci aura lieu le dimanche 14 décembre à 15h00.

L'animation sera assurée par les danseurs Pro Artis de Saint-Gence et les Réjauvits.

Les non ayants droit s'acquitteront d'une participation de 15 euros.

### Centre Communal d'Action Sociale :

La mise en place d'un Conseil d'Administration paritaire se fera début 2015 avec les représentants des associations et des élus ci-après :

- pour les associations, seront représentées : Aide aux Seniors, Sgape, Secours Catho, Les Aînés et la FNATH,
- pour les élus : le maire Alain Delhoume, président, Patricia Lansade, Joëlle Duqueroix, Philippe Cortès, Bernadette De Angéli et Véronique Barinotto.

### Evolution de la gestion de Malices et Chocolat

En entente avec l'association parentale et compte tenu de l'augmentation de la capacité d'accueil à 25 places, le Siepea étudie un nouveau mode de gestion de la structure.

### Le Conseil donne son accord à ces propositions.

## COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES du 16 septembre 2014

### Effectifs des écoles

Maternelle : 111 enfants, soit +9 par rapport à l'an dernier

Dont 8 très petits, 27 petis, 38 moyens, 38 grands

Répartition dans les quatre classes :

PS-MS : Mme Cilou 27

MS-Gs : Mme Casimir 27

GS : Mme Roques 30

TPS -PS : Mme Leysenne 27

Elémentaire 144 soit +1 par rapport à 2013

CP : 21 Mme Mariaud

CP-CE1 : 5 + 16 = 21 Mme Rabache

CE1-CE2 : 11 + 11 = 22 Mme Bourdarias

CE2-CM1 : 16 + 8 = 24 Mme Maumy

CM1 : 27 M. Maumy

CM2 : 29 Mme Nicolas

Les garderies des écoles fonctionnent le matin de 7h00 à 8h50, le soir de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 12h00 à 13h00.

### Activités péri scolaires

Celles-ci ont démarré dès la rentrée et se déroulent dans de bonnes conditions (expression corporelle, vidéo, relaxation/sophrologie).

### Transports scolaires du mercredi

Trois services ont été mis en place :

- pour ramener les enfants chez eux à midi
- un minibus qui conduit les enfants de Peyrilhac, St-Gence et Veyrac au multi-accueil de St-Gence, total 11 enfants
- et un bus, pour transporter les enfants de Peyrilhac et St-Gence à l'Accueil de Loisirs à Veyrac.

### Stationnement des cars de la RDTHV

Afin de libérer de l'espace pour l'accès au parking des écoles les cars des collèges Maurois et Calmette stationneront au parking du stade, sauf le week-end. De plus, une étude pour matérialiser le stationnement sur le parking des écoles est en cours.

### Spectacle de Noël

Cette année le spectacle sera à l'attention des enfants de l'école élémentaire, le vendredi 19 décembre.

## COMMISSION FINANCES du 26 septembre 2014

### Budget général

L'exécution du budget fait apparaître des recettes supplémentaires présentées dans les décisions modificatives ci-après. Les dépenses sont conformes aux prévisions.

### Décision modificative

En recettes de fonctionnement, plusieurs recettes non inscrites au BP sont à prendre en compte :

+29 000 € du FPIC (fonds de péréquation intercommunal et communal)

+ 24 000 € reversement de Limoges Métropole (Mise à disposition d'agents communaux, remboursement carburant ...)

- 4000 € : la subvention liée à la réalisation du Document Unique ne sera pas versée en 2014 mais en 2015 Soit un total de + 49 000 €

Ces recettes nouvelles permettent d'ajuster les dépenses de fonctionnement et de dégager un excédent supplémentaire de 7000 € qui sera reversé au budget investissement.

### Demandes de subventions

Voici une liste de travaux à réaliser en 2015 pour lesquels une demande de subvention sera préparée :

- Installation d'un faux plafond dans la salle de classe de Mme Rabache,
- Création de planchers « béton » dans trois classes de l'école élémentaire,



- Installation de cases supplémentaires au colombarium du cimetière,
- Création d'un parcours d'orientation dans la Forêt Lenfant,
- Révision du PLU.

### **Taxe d'aménagement**

*La taxe d'aménagement s'applique lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux. Cette taxe d'urbanisme, en vigueur depuis le 1er mars 2012, se compose de 2 parts destinées, l'une à la Commune ou l'intercommunalité, l'autre au Département. Elle se calcule en combinant 3 valeurs : l'ASSIETTE du projet, le TAUX d'imposition et la VALEUR FORFAITAIRE. Elle se substitue à la Taxe Locale d'Equipement et*

*à certaines participations d'urbanisme.*

### ***Affectation du produit :***

*Le produit est affecté en recette de la section d'investissement de la Commune.*

Aucun changement notable n'étant intervenu dans l'urbanisme de Saint-Gence, **il est proposé de reconduire le taux uniforme sur le territoire communal de 2.5%.**

**Le Conseil valide à l'unanimité ces propositions.**

Prochain conseil municipal : 21 novembre 2015

**vendredi 10 octobre : réunion intercommunale des conseils de Peyrilhac, Veyrac et Saint-Gence**

